



↳ HISTORIQUE DÉTAIL

C'est à partir de 1977, année des tous premiers lieux de vie en France, qu'un petit groupe composé de travailleurs sociaux et d'enseignants s'est constitué entre St Etienne et Lyon pour réfléchir à un projet de création. Ce projet est élaboré en direction des jeunes accueillis dans les foyers éducatifs de l'époque et pour lesquels les réponses apparaissent en grande partie inefficaces. Il se veut créatif et innovant, faisant le choix de ne pas se rallier aux grandes fédérations existantes.

Depuis la naissance de l'éducation spécialisée à la fin de la guerre, les populations ont évolués en rapport avec les changements de la société.

Pourtant, les méthodes des internats traditionnels demeurent encore celles qui avaient inspirés les débuts de la rééducation.

Le projet des Fogières est radical et militant pour réconcilier le travail social avec un idéal de changement sociétal. Il veut permettre la rencontre avec les jeunes à partir d'expériences concrètes, vécues, où l'adulte s'engage totalement avec sa personne, tout en travaillant les éléments de cette relation avec des intervenants formés à la psychanalyse.

L'insertion sociale n'est pas prioritaire. Les psychopathologies sont prises en compte comme différences et non comme objet d'investigation. Le premier lieu de vie est protecteur, contenant, permettant de soigner à l'intérieur d'un espace bien repéré, avant d'affronter l'extérieur.

Une première expérience est lancée dans l'été 1978, avec trois permanents tout juste sortis de l'école d'éducateurs...

Le modèle de référence est construit sur une critique de ce qui se fait dans les institutions classiques.

Il est inspiré par le courant antipsychiatrique, et met en avant, l'idée que la réinsertion des personnes exclues de notre société, ne peut se réaliser qu'en lien avec la communauté sociale.

Pour ne pas reproduire l'asile, le lieu de vie de l'époque veut s'intégrer dans son environnement, et de nombreux échanges sont réalisés avec le milieu local.

Jusqu'en 1982, dans le Roannais, l'Association les Fogières expérimente une approche communautaire avec 5 à 6 jeunes qui sont confiés par des juridictions pour mineurs de toute la France, au titre de la protection de l'enfant.



Trois permanents partagent le quotidien de ces jeunes aux troubles multiples, dans des conditions minimums, et avec une grande part de bénévolat. Les salaires restent au niveau le plus bas, les moyens étant très limités du fait des financements aléatoires. Il faut compter tous les jours pour faire fonctionner la petite communauté éducative.

Plusieurs personnalités apportent leur soutien à cette expérience innovante : F Deligny, F. Dolto, F. Gattari, Maud Manoni etc...

Sur le plan régional, le soutien de nombreux acteurs du champ social, Directeurs, Chercheurs, Juges pour enfants etc... conforte l'engagement des permanents et des bénévoles.

En 1984, l'établissement s'implante à St Genest-Malifaux, afin de profiter de l'environnement rural tout en conciliant la proximité de St Etienne.

Le modèle des premiers temps évolue assez rapidement. Les adultes sont de plus en plus nombreux, car de nouveaux salariés sont engagés. Les permanents ne résident plus dans la communauté, mais à l'extérieur. Vie privée et vie professionnelle se sont séparées, et l'établissement affirme son intervention de façon pointue à l'articulation du soin et de l'éducatif.

Pour autant, la richesse des relations reste à la mesure de la fragilité de la structure. Petite dimension, statut et financement menacent le devenir.

Le lieu de vie va s'institutionnaliser progressivement, en essayant de ne pas perdre son âme...

Un Directeur est nommé à la place du collègue autogestionnaire. Le Conseil d'Administration se recompose avec de nouveaux membres, dans une organisation renouvelée.

Le cadre de travail se professionnalise, l'effectif s'agrandit au fil des années pour répondre à de nouveaux besoins du Département de la Loire.

D'un statut expérimental qui laissait, certes, beaucoup de marge d'initiative et de création, mais imposait la précarité, l'Association s'engage pour la reconnaissance de l'établissement comme « institution sociale ».

Des dérogations aux normes sont acceptées par le financeur qui est devenu le Département, à la suite des lois de décentralisation.

De « l'Institution », il en faut alors pour garantir la sécurité, mais il sera nécessaire d'en contrôler les effets, afin de ne pas perdre la richesse de l'expérience unique avec les jeunes accueillis.

Celle-ci permet aujourd'hui encore de s'appuyer sur des savoir-faire et des savoir-professionnels.



Dans ce mouvement qui permet de perpétuer l'origine, tout en intégrant la modernité, la normalisation, la bureaucratie reste une menace qui peut tuer ce qui est le plus vivant, le plus précieux dans l'aide apportée aux enfants.

En 1999, est mis en place une deuxième unité de vie et le démarrage du service du placement familial, portant l'effectif à 20.

Aujourd'hui l'Association prend en charge 25 jeunes et emploie 33 salariés et plusieurs autres personnes en remplacement sur les postes éducatifs.

Les choix fondateurs restent pertinents mais ils sont actualisés afin de s'adapter sans cesse aux changements de l'environnement et des politiques sociales. De nouveaux besoins apparaissent pour lesquels les équipes doivent acquérir de nouveaux outils de travail.

L'Association est mobilisée pour rester innovante et réactive, afin de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui. Pour cela, elle développe des partenariats avec les institutions et les services du secteur, elle met en place des procédures de qualité et d'évaluation des prestations. Le projet d'établissement est actualisé tous les 5 ans, et sera actualisé cette année, dans le cadre du Schéma Départemental de l'enfance.

Pour construire l'avenir, il faut nourrir les idées de l'histoire de l'institution. L'aventure des débuts reste, au-delà de tous les changements qui ont fait évoluer ce projet, le socle sur lequel l'Association réaffirme aujourd'hui les valeurs qu'elle entend défendre au service des jeunes dont elle a la charge.

POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR :

- * PLAQUETTE 30 ANS AU SERVICE DE LA PROTECTION DES ENFANTS**
- * LES FOGIÈRES A TRAVERS LES ANS**

